

Règlement du Championnat Départemental Route UFOLEP62

- 1 - Le championnat départemental Pas de Calais aura lieu le Samedi **4 Mai** à **Reclinghem**
- 2 - Les licences et cartes "compétiteurs " doivent être homologuées depuis au moins **8** jours
- 3 - Pour prétendre au titre de champion départemental, il faut avoir un quota de **4** courses régionales terminées, Catégories concernés d'Ecole du vélo à Vétérans
- 4- Il n'y aura pas d'engagements sur place pour les coureurs du Pas de Calais !
- 5 - Une dérogation suivant les critères du règlement National pourrait être accordée, si demandée et reçu avant l'épreuve !
- 6- La course est ouverte aux licenciés UFOLEP 62

Dossards à 11 heures 30

Salle communale rue de Bomy

1 ère épreuve Ecole du vélo 12 h

En départ décalé
Poussins petit circuit
Pupilles 1tour 5 kms
Benjamins 3 tours 15 kms

2 ème épreuve Minimes, cadets, féminines 12H45

En départ décalé
Minimes +/-5 tours 25 kms
Cadets +/- 8 tours 45 kms
Féminines +/- 8 tours 45 kms

3 ème épreuve Adultes masculins 14H15

En départ décalé
Juniors +/- 15 tours 80 kms
20/29 +/- 15 tours 80 kms
30/39 +/- 15 tours 80 kms
40/49 +/- 15 tours 80 kms
50/59 +/- 13 tours 70 kms
60 ans et plus +/- 9 tours 50 kms

Engagements : <http://ufolep-cyclisme.org>

Pas d'engagements sur place pour les coureurs du Pas de Calais !

Date limite des inscriptions : Mercredi 1^{er} MAI au soir

PLUS AUCUNE INSCRIPTION APRES CETTE DATE ! (ni par mail, téléphone ou sms)

Tarif :

4.50 euros pour l'école du vélo
6.50 euros pour les licenciés du Pas de Calais masculins et féminins
4.50 euros pour les 13/14 ans et 15/16 ans

Renseignements Championnat 62:

Patrick Michel : patricorinne62@free.fr

Fabienne YVART : fabienneufolep62@gmail.com

Séverine CANU : severine.canu@orange.fr